

LISTE COMPLEMENTAIRE DES DELIBERATIONS PRISE EN CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2023

DEL-2023-06-08 - Cantine Agents Communaux

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide le tableau du tarif de cantine tel que présenté ci-dessous :

	A compter du 01 janvier 2023	
Cantine		
Enfant	3,00	
Adulte	5,20	
Agents communaux	3,00	
Accueil périscolaire	Matin*	Soir*
QF ≤ 400	1,00	1,00
401 < QF ≤ 700	1,10	1.10
QF > 700	1,20	1,20

* Lundi, mardi, jeudi et vendredi

DEL-2023-06-09 - DEIS SETEC – REPRISE VOIRIE PLACE DE LA HALLE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide le devis de l'entreprise SETEX pour un montant de 6 266.15 € TTC pour les travaux de voirie suite à déformation Place de la Halle à Massay, comme présenté ci-dessous :

Devis n° D9123-0288 SETEC

5 221,78 € HT

Travaux de reprise suite à déformation

Place de la Halle

TVA 20%

1 044,36 €

Montant TTC

6 266,14 € TTC

DEL-2023-06-10 – PLAN DE FINANCEMENT – TRAVAUX DE RENOUELEMENT DES CANALISATIONS D'EAU POTABLE A : LA MAILLARDE – RUE DES MURES – IMPASSE GRAND MAISON

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide le plan de financement tel que présenté ci-dessous, accepte le devis VEOLIA pour un montant de 95 510,00 € HT et autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions relatives aux travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable à la Maillarde, Rue des Mures et Impasse Grand Maison.

Travaux suivant devis VEOLIA :

- Rue des Mûres et Impasse Grand Maison

21 600,00 € HT

- La Maillarde

73 910,00 € HT

Coût Total :

95 510,00 € HT

Subventions :

Agence de l'Eau Loire Bretagne 50%

47 755,00 €

DETR 30%

28 653,00 €

Commune de Massay 20%

19 102,00 €

DEL-2023-06-11 – PLAN DE FINANCEMENT – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PUIITS DU LUARD, MODIFICATION DES CONDUITES DE REFOULEMENT ET MISE EN PLACE DE DEBITMETRES

Travaux : Devis VEOLIA

- Puits du Luard

12 217,83 € HT

14 661,40 € TTC

Subventions :

Agence de l'Eau Loire Bretagne 70%

8 552,48 €

Commune de Massay 30%

3 665,35 €

Gaëlle CORNOT
Secrétaire,




DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22/06/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	12

Vote
à la majorité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 1

L'an deux mil vingt trois, le Jeudi 22 Juin 2023 à 17:45, le Conseil Municipal de la Commune de MASSAY s'est réuni à la Mairie, Salle des Actes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEVEQUE Dominique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16 Juin 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/06/2023.

Présents : M. LEVEQUE Dominique, Maire, Mmes : CORNOT Gaëlle, MERSEY Yvette, MEUNIER Marion, THEVENIN Sandrine, MM : CHIPAUX Louis, CIDALE Jean-Charles, LEPLAT Michel, METIVIER Joël, PESKINE Jacques,

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BEGIN Rémi à MEUNIER Marion
M.BITAUD à Mme MERSEY, M.BOUGERET à M.CHIPAUX

Absent(s) : Mme BARBIER, M.TOUBOUL

A été nommé(e) secrétaire : CORNOT Gaëlle

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le : 27/07/2023
Et
Publication affichage : 27/07/2023

DEL-2023-06-08 – Tarifs 2023 -Cantine Agents Communaux

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'inclure dans le tarif cantine, celui des agents communaux qui souhaitent prendre leur repas à la cantine municipale, tarif 2023 appliqué selon le tableau ci-dessous :

	A compter du 01 janvier 2023	
Cantine		
Enfant	3,00	
Adulte	5,20	
Agents communaux	3,00	
Accueil périscolaire	Matin*	Soir*
QF ≤ 400	1,00	1,00
401 < QF ≤ 700	1,10	1.10
QF > 700	1,20	1,20

* Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide le tableau du tarif de cantine tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 26/07/2023

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

018-211801402-20230622-DEL-2023-06-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/08/2023

Mairie de Massay
Dominique LEVEQUE

Secrétaire de séance
CORNOT Gaëlle

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/06/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	13

Vote
à la majorité
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil vingt trois, le Jeudi 22 Juin 2023 à 17:45, le Conseil Municipal de la Commune de MASSAY s'est réuni à la Mairie, Salle des Actes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEVEQUE Dominique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16 Juin 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/06/2023.

Présents : M. LEVEQUE Dominique, Maire, Mmes : BARBIER Karine, MERSEY Yvette, MEUNIER Marlon, THEVENIN Sandrine, MM : CHIPAUX Louis, CIDALE Jean-Charles, LEPLAT Michel, METIVIER Joël, PESKINE Jacques,

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BEGIN Rémi à MEUNIER Marion
M.BITAUD à Mme MERSEY, M. BOUGERET à M. CHIPAUX

Absent(s) : Mme. BARBIER, M. TOUBOUL

A été nommé(e) secrétaire : CORNOT Gaëlle

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le : 27/07/2023
Et

Publication affichage : 27/07/2023

DEL-2023-06-09 – Devis SETEC - Reprise de voirie Place de la Halle

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder aux travaux relatifs au devis de l'entreprise SETEC pour une reprise de voirie suite à déformation Place de la Halle, pour un montant de 6 266,14 € TTC.

Devis n° D9123-0288 SETEC

5 221,78 € HT

Travaux de reprise suite à déformation

Place de la Halle

TVA 20%

1 044,36 €

Montant TTC

6 266,14 € TTC

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide le devis de l'entreprise SETEC pour un montant de 6 266,15 € TTC pour les travaux de voirie suite à déformation Place de la Halle à Massay.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures



Pour copie conforme :
En mairie, le 26/07/2023

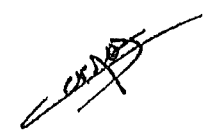
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801402-20230622-DEL-2023-06-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/08/2023

Dominique LEVEQUE



Secrétaire de séance
CORNOT Gaëlle


Publié des actes de la commune par voie d'affichage le 03.08.2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/06/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	12

Vote
à la majorité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le : 09.08.2023
Et
Publication affichée : 09.08.2023

L'an deux mil vingt trois, le Jeudi 22 Juin 2023 à 17:45, le Conseil Municipal de la Commune de MASSAY s'est réuni à la Mairie, Salle des Actes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEVEQUE Dominique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16 Juin 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/06/2023.

Présents : M. LEVEQUE Dominique, Maire, Mmes : CORNOT Gaëlle, MERSEY Yvette, MEUNIER Marion, THEVENIN Sandrine, MM : CHIPAUX Louis, CIDALE Jean-Charles, LEPLAT Michel, METIVIER Joël, PESKINE Jacques,

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BEGIN Rémi à MEUNIER Marion
M.BITAUD Nicolas à Mme MERSEY Yvette, M.BOUGERET Jean-Louis à M.CHIPAUX Louis

Absent(s) : M.BARBIER Karine, M.TOUBOUL Didier

A été nommé(e) secrétaire : CORNOT Gaëlle

DEL-2023-06-10 – Plan de financement pour travaux de renouvellement des canalisations d'Eau Potable à : La Maillarde, Rue des Mûres et Impasse Grand Maison

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'établir un plan de financement pour solliciter des subventions dans le cadre de travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable à : La Maillarde, Rue des Mûres et Impasse Grand Maison afin d'obtenir un financement de ces travaux à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (renouvellement des conduites d'eau fuyardes) et de 30% au titre de la DETR.

Travaux suivant devis VEOLIA :

- Rue des Mûres et Impasse Grand Maison	21 600,00 € HT
- La Maillarde	73 910,00 € HT
Coût Total :	95 510,00 € HT

Subventions :

Agence de l'Eau Loire Bretagne 50%	47 755,00 €
DETR 30%	28 653,00 €
Commune de Massay 20%	19 102,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide le plan de financement tel que présenté ci-dessus, accepte le devis VEOLIA pour un montant de 95 510,00 € HT et autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions relatives aux travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable à la Maillarde, Rue des Mures et Impasse Grand Maison.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/08/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801402-20230622-DEL-2023-06-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/08/2023


Dominique LEVEQUE

Secrétaire de séance
CORNOT Gaëlle

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/06/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	10	12

Vote
à la majorité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 1

L'an deux mil vingt trois, le Jeudi 22 Juin 2023 à 17:45, le Conseil Municipal de la Commune de MASSAY s'est réuni à la Mairie, Salle des Actes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEVEQUE Dominique, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16 Juin 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/06/2023.

Présents : M. LEVEQUE Dominique, Maire, Mmes : CORNOT Gaëlle, MERSEY Yvette, MEUNIER Marion, THEVENIN Sandrine, MM : CHIPAUX Louis, CIDALE Jean-Charles, LEPLAT Michel, METIVIER Joël, PESKINE Jacques,

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BEGIN Rémi à MEUNIER Marion
M.BITAUD Nicolas à M.MERSEY Yvette, M.BOUGERET Jean-Louis à M.CHIPAUX Louis

Absent(s) : M.BARBIER Karine, M.TOUBOUL Didier

A été nommé(e) secrétaire : CORNOT Gaëlle

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le :09.08.2023
Et
Publication affichage :09.08.2023

DEL-2023-06-11 – Plan de financement - Travaux d'Aménagement du Puits du Luard, modification des conduites de refoulement et mise en place de débitmètres

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur le plan de financement des travaux d'aménagement du Puits du Luard suivant le devis VEOLIA, afin de pouvoir modifier les conduites de refoulement et mettre en place des débitmètres sur les pompes d'eau brute, conformément à la demande de l'Ars.

Travaux : Devis VEOLIA

- Puits du Luard

12 217,83 € HT

14 661,40 € TTC

Subventions :

Agence de l'Eau Loire Bretagne 70%

8 552,48 €

Commune de Massay 30%

3 665,35 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte le plan de financement tel que présenté ci-dessus, valide le devis VEOLIA pour un montant de 12 217.83 € HT pour des travaux d'aménagement du Puits du Luard afin de modifier les conduites de refoulement et mettre en place des débitmètres sur les pompes d'eau brute, autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 09/08/2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801402-20230622-DEL-2023-06-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/08/2023

Le Maire
Dominique LEVEQUE



Secrétaire de séance
CORNOT Gaëlle
